

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

II) E C R E T N° 367 /PR/SGG

ANNEE 1967

-:-:-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965

VU le décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Pour compter du 18 Octobre 1967, le Colonel Philippe AHO, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, est chargé de l'intérim du Président de la République, pendant l'absence du Général Christophe SOGLO.

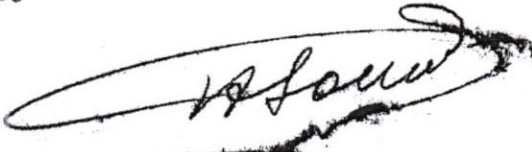
Article 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 17 Octobre 1967

Le Président de la République,

Le Ministre de l'Intérieur et de
la Sécurité,


Colonel Philippe AHO


Général Christophe SOGLO

Ampliations :

PR 4 - SGG 4 - MIS 2 - Ministères 10 -
CS 6 - IAA 1 - Gde Chanc. 1 - DGAJL 2 -
JORD 1.-